

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021**

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe chapitre « Règles et méthodes comptables » qui expose les changements de méthodes comptables suivants :

- Adoption du règlement comptable ANC 2018-06 en remplacement du règlement CRC 99-01, se traduisant notamment par la constatation de fonds dédiés pour 57 005 € pour la partie des subventions non utilisées pour des projets définis,
- Rattachement à l'exercice clos le 31 août 2021 des frais d'assemblée générale pour 60 000 €,
- Comptabilisation par nature des charges spécifiques du secteur Sportif et mise en place d'une comptabilité analytique.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- La provision pour risques et charges constituée dans le cadre de l'héritage des jeux olympiques de Paris 2024 pour 220 000 €,
- La provision pour risques et charges constituée pour la modernisation des centres de formation pour 130 000 €,
- La charge à payer de 115 000 € constituée pour la revalorisation des financements des centres de formation à compter du 1^{er} janvier 2020,
- Les fonds dédiés sur la partie des subventions non utilisées pour des projets définis pour 57 005 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 22 novembre 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 novembre 2021

Pour JM AUDIT & CONSEILS

Abdoulah LALA



Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Patrick PIOCHAUD



Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 042	1 947	2 095	2 903
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	171 203	135 825	35 378	38 802
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	658 389	491 525	166 864	111 875
Immob. en cours / Avances et acomptes	97 068		97 068	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 468
ACTIF IMMOBILISE	930 702	629 297	301 405	155 049
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	357 382	23 943	333 439	264 318
Autres créances	354 465		354 465	708 976
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 161 884		1 161 884	1 195 454
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	186 918		186 918	14 176
Charges constatées d'avance	23 309		23 309	4 191
ACTIF CIRCULANT	2 083 958	23 943	2 060 015	2 187 115
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 014 660	653 240	2 361 420	2 342 164

Bilan Association

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	116 887	282 354
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391	162 391
Réserves réglementées		
Autres réserves	150 925	150 925
Report à nouveau	878 376	641 109
RESULTAT DE L'EXERCICE	96 191	71 801
Subventions d'investissement	24 620	25 175
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 429 389	1 333 753
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	2 500	
Provisions pour charges	350 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	352 500	
Fonds dédiés sur subventions	57 005	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	57 005	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		487
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		487
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 538	258 554
Dettes fiscales et sociales	67 521	78 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 830	
Autres dettes	139 801	626 152
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	59 836	44 383
DETTES	522 526	1 008 411
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 361 420	2 342 164

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 330 514	1 156 236
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 119 063	1 225 951
Reprises et Transferts de charge	3 273	18 728
Cotisations	9 165	9 420
Autres produits	200 817	170 466
Produits d'exploitation	2 662 831	2 580 800
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 218 079	1 867 901
Impôts et taxes	10 539	9 402
Salaires et Traitements	238 468	260 854
Charges sociales	67 334	89 711
Amortissements et provisions	423 864	38 218
Autres charges	556 609	248 254
Charges d'exploitation	2 514 892	2 514 340
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 939	66 460
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 833	6 271
Charges financières	949	987
Résultat financier	884	5 284
RESULTAT COURANT	148 823	71 743
Produits exceptionnels	8 555	4 323
Charges exceptionnelles	4 182	4 265
Résultat exceptionnel	4 373	57
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	57 005	
EXCEDENT OU DEFICIT	96 191	71 801
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes	x		
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Suivi des subventions affectées	x		
– Concours publics et subventions		x	
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs	x		
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit–bail			x
– Crédit–bail (Etat simplifié)			x
– Engagement de retraite		x	
– CICE	x		
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances–vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public			x
– Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2021, dont le total est de 2 361 420,09 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 96 191,13 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2020 au 31 août 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2021 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, réforme du règlement CRC 99-01. Il s'agit de la première année d'application de la réglementation citée ci-dessus.

Les conventions comptables n'ont pas été appliquées conformément aux hypothèses de base pour les raisons suivantes :

– Changement de méthodes comptables :

- 1) L'application de règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter de l'exercice 2020/2021 se traduit principalement par les changements suivants :
 - La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte passif "fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Report en fonds dédiés".
 - Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le compte du compte "Utilisation de fonds dédiés". Au 31/08/2021, les fonds dédiés inscrits au passif s'élèvent à 57 005 €.
 - La subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables entièrement amortis a été reclassée du compte 10260010 "subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables" au crédit du compte 11000000 "Report à nouveau" pour 165 466 €.
- 2) Changement de méthode comptable consistant au rattachement à l'exercice clos des frais d'assemblée générale de l'exercice N+1 pour 60 000 €.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CREIF SECTEUR SPORTIF :

A compter du 01 septembre 2020, les dépenses sont comptabilisées par nature de charges et parallèlement une comptabilité analytique a été mise en place.

Ce changement a été effectué selon la méthode prospective.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau :
4 à 10 ans (dont matériel de concours : 3,5 et 10 ans)
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de 96 191 € et se décompose comme suit :

- 20 655 € pour le secteur sportif.
- 75 536 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 18 bis et 18 ter.

L'ensemble de la filière a continué d'être impacté en 2021 par la pandémie du COVID 19. Si les centres équestres franciliens ont pu retrouver une activité quasi-normale et même profiter d'un afflux de cavaliers grâce notamment aux campagnes de communication de la FFE et du CREIF à l'automne 2020, ils n'en ont pas moins dû mettre en œuvre les mesures sanitaires édictées par le gouvernement qui ont renchéri leurs coûts d'exploitation (restrictions d'accès, vérification des pass sanitaires,...) et les compétitions n'ont que marginalement pu avoir lieu.

Pour le secteur sport du CREIF, la poursuite de la pandémie s'est traduite par un sévère ralentissement de ses actions qui ont dû être reportées sur l'exercice suivant et le travail des commissions a été fortement perturbé. Il est à souligner que, dans le même temps, le Conseil régional d'Ile de France a maintenu ses financements.

Pour le secteur formation, suite à des réformes impulsées par l'Etat, les conditions de rémunération des contrats d'apprentissage ont profondément évolué en 2020, se traduisant par une amélioration substantielle des financements dont nous bénéficions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 042			4 042
Immobilisations incorporelles	4 042			4 042
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	171 203			171 203
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers	115 055	17 676		132 731
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	438 190	88 702	1 234	525 658
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		55 644		55 644
– Avances et acomptes		41 424		41 424
Immobilisations corporelles	724 448	203 446	1 234	926 660
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 468		1 468	
Immobilisations financières	1 468		1 468	
ACTIF IMMOBILISE	729 958	203 446	2 702	930 702

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 525 658 € dont matériel de concours 485 370 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 138	808		1 947
Immobilisations incorporelles	1 138	808		1 947
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	132 401	3 424		135 825
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	114 540	79		114 619
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	326 830	51 310	1 234	376 906
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	573 771	54 814	1 234	627 350
ACTIF IMMOBILISE	574 909	55 622	1 234	629 297

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 376 906 € dont matériel de concours 342 310 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 735 155 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	357 382	357 382	
Autres	354 465	354 465	
Charges constatées d'avance	23 309	23 309	
Total	735 155	735 155	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	2 765
Charges sociales – produits à recev	201
Divers – prod. a recevoir	92 000
Intérêts courus à recevoir	2 040
Total	97 006

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	8 200	15 743		23 943
Total	8 200	15 743		23 943
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		15 743		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	282 354			165 467	116 887
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	313 315	71 801		71 801	313 315
Report à Nouveau	641 109		237 267		878 376
Excédent ou déficit de l'exercice	71 801	-71 801	96 191		96 191
Situation nette	1 308 578		333 459	237 267	1 404 769
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	25 175			555	24 620
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 333 753		333 459	237 823	1 429 389

Total fonds associatifs = 1 429 389 € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		352 500			352 500
Total		352 500			352 500
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		352 500			
Financières					
Exceptionnelles					

Dont Héritage JO 2024 pour 220 000 € et fonds de modernisation des centres de formation pour 130 000 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 522 526 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 538	241 538		
Dettes fiscales et sociales	67 521	67 521		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 830	13 830		
Autres dettes (**)	139 801	139 801		
Produits constatés d'avance	59 836	59 836		
Total	522 526	522 526		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	132 645
Dettes provis. pr congés à payer	7 999
Personnel – autres charges à payer	11 112
Charges sociales s/congés à payer	3 164
Charges sociales – charges à payer	3 888
Charges fiscales à payer	4 645
Charges a payer	132 547
Total	296 000

Fournisseurs charges à payer pour 132 547 € dont 115 000 € au titre de la revalorisation horaire des centres de formation.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 527		
Tickets restaurants	3 860		
Stoks cles usb	17 922		
Total	23 309		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	59 836		
Total	59 836		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2021
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES	2 662 831
TOTAL	2 662 831

Dont contributions financières :

FFA DFA = 657 852 €

FFE 1€/LICENCE = 82 225 €

Dont subventions d'exploitation :

CRIF CONVENTION CADRE = 93 923 €

ANS (CNDS) ET DRJSCS (EMPLOI AIDE) = 67 619 €

Dont subventions d'investissement :

FONDS EPERON INVESTISSEMENT = 8 000 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés sur subventio				57 005	57 005
Total				57 005	57 005

Subventions affectées pour 57 000 € dont 40 000 € au titre de la subvention ANS projet sportif Régional Ile de France pour la partie secteur formation.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	16 747	452 341
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 119 063	1 225 951
Reprises et Transferts de charge	3 273	18 728
Cotisations		
Autres produits	200 363	168 520
Produits d'exploitation	1 339 445	1 865 540
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	382 702	1 366 291
Impôts et taxes	10 539	9 402
Salaires et Traitements	190 151	229 527
Charges sociales	53 868	79 401
Amortissements et provisions	278 122	34 018
Autres charges	350 128	87 509
Charges d'exploitation	1 265 510	1 806 148
RESULTAT D'EXPLOITATION	73 935	59 392
Opérations faites en commun		
Produits financiers	301	4 286
Charges financières	949	987
Résultat financier	-648	3 299
RESULTAT COURANT	73 287	62 691
Produits exceptionnels	8 555	4 323
Charges exceptionnelles	4 182	4 265
Résultat exceptionnel	4 373	57
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	57 005	
EXCEDENT OU DEFICIT	20 655	62 748
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 313 767	703 894
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations	9 165	9 420
Autres produits	454	1 946
Produits d'exploitation	1 323 386	715 260
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	835 376	501 610
Impôts et taxes		
Salaires et Traitements	48 317	31 328
Charges sociales	13 466	10 310
Amortissements et provisions	145 743	4 200
Autres charges	206 480	160 745
Charges d'exploitation	1 249 382	708 192
RESULTAT D'EXPLOITATION	74 004	7 068
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 532	1 985
Charges financières		
Résultat financier	1 532	1 985
RESULTAT COURANT	75 536	9 053
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	75 536	9 053
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		2	2	2
Employés		4	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		6	6	6